

Nous remettons aux élèves dès la rentrée un document à compléter concernant la garderie et l'étude surveillée.

- **GARDERIE DU MATIN**

La garderie du matin s'adresse à tous les élèves de l'établissement (école et collège) et permet d'accueillir les enfants à partir de 7h30 jusqu'au début des cours.

Forfait annuel : 150 €

Tout élève présent dans l'établissement avant les heures d'ouverture du portail (8h00 pour le collège et 8h15 pour l'école) est automatiquement accueilli à la garderie qui est alors facturée à la famille au tarif de 3€ par demi-heure entamée pour les élèves non-inscrits au forfait annuel.

- **ETUDE SURVEILLEE**

L'étude surveillée est un temps de devoirs. Elle s'adresse à tous les élèves du collège. Les élèves sont sous la surveillance des éducateurs.

Horaires de l'étude : 17h00 à 18h00

Forfait annuel 1 soir par semaine : 145 €

Forfait annuel 2 soirs par semaine : 290 €

Forfait annuel 3 soirs par semaine : 435 €

Forfait annuel 4 soirs par semaine : 580 €

Début de l'étude : le lundi 11/09

Fin de l'étude : le jeudi 21/06

Tout changement de situation est possible au 1er janvier et 1er avril ou dans le cas de situations exceptionnelles dûment justifiées et doit se faire par écrit adressé au service de comptabilité